

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

ZELIS ASIE PACIFIQUE

OPCVM de droit français

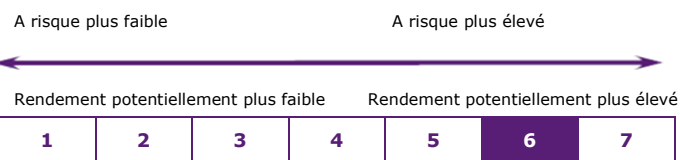
Code ISIN : FR0000993321

Société de gestion : VEGA INVESTMENT MANAGERS (Groupe BPCE)

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

- Un OPCVM nourricier est un OPCVM investi au minimum à 85 % dans un seul autre OPCVM qui prend alors la qualification d'OPCVM maître. Le type de gestion du nourricier s'apprécie au travers de celui de son maître.
- L'OPCVM est un OPCVM nourricier de la part IC de VEGA GRANDE ASIE.
- L'objectif de gestion de cet OPCVM est identique à celui de son OPCVM maître, diminué des frais de gestion du nourricier. L'objectif de gestion du maître est de réaliser une performance supérieure à l'indicateur de référence MSCI AC Asia Pacific sur une durée minimale de placement recommandée de 8 ans. Cet indice est représentatif de la performance des marchés d'actions de la zone Asie-Pacifique, pays émergents compris. Il est libellé en euro et inclut les dividendes nets réinvestis. La performance de l'OPCVM sera inférieure à celle de son « maître » notamment en raison de ses propres frais de gestion.
- L'OPCVM est investi dans son maître. La politique d'investissement du maître repose sur une gestion active, l'Indicateur de Référence est utilisé uniquement à titre de comparaison. Le gérant est donc libre de choisir les titres qui composent le portefeuille dans le respect de la stratégie de gestion et des contraintes d'investissement. La politique d'investissement du maître vise à mettre en œuvre une gestion discrétionnaire, c'est-à-dire dépendante de l'appréciation par le gérant de l'évolution des marchés, et répartie entre plusieurs classes d'actifs, pays et styles de gestion, sans nécessairement couvrir le risque de change. Cette politique d'investissement s'articule autour de 3 étapes : - une exposition minimum de l'OPCVM à 80% de son actif net en actions des pays de la zone Asie Pacifique, - une sélection d'OPCVM, de FIA et de Fonds d'investissement de droit étranger en vue d'augmenter ou de diminuer l'exposition aux marchés actions par rapport aux marchés d'autres classes d'actifs ainsi que les pondérations entre les différents pays européens, - une combinaison entre les différents styles de gestion actions : gestion indiciaire (visant à répliquer un indicateur de référence), gestion active sur les marchés. Le gérant s'expose essentiellement aux actions asiatiques de grande et moyenne capitalisation. Cet OPCVM a pour classification AMF : Actions internationales.
- Le portefeuille de l'OPCVM est essentiellement investi au travers de parts et/ou actions d'OPCVM, FIA ou Fonds d'investissement de droit étranger (jusqu'à 30% de l'actif net). Ces OPCVM, FIA ou Fonds d'investissement de droit étranger sous-jacents sont sélectionnés en fonction de critères financiers comme la performance ou des indicateurs de risque, et après une étude approfondie de la qualité de leur gestion. Le portefeuille de l'OPCVM est exposé au minimum à 80% en actions des pays de la zone Asie-Pacifique, jusqu'à 20 % en produits obligataires et monétaires, et jusqu'à 10% en OPCVM, FIA ou de Fonds d'investissement de droit étranger mettant en œuvre des stratégies de performance absolue. L'OPCVM pourra utiliser des instruments financiers à terme. L'exposition directe ou indirecte au marché actions du portefeuille, y compris l'exposition induite par l'utilisation des instruments à terme, sera au minimum de 80 % de l'actif net et ne dépassera pas 120 % de l'actif net.
- L'OPCVM capitalise ses sommes distribuables (Résultat net et plus-values réalisées).
- Les demandes de rachats de parts sont reçues tous les jours au plus tard à 9h00 et exécutées quotidiennement.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



L'indicateur de risque de niveau 6 reflète l'exposition du Fonds aux stratégies de gestion alternative à dominante actions (sans limitation géographique ou sectorielle).

■ Les données historiques, utilisées pour calculer le niveau de risque, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de cet OPCVM.

■ La catégorie la plus faible ne signifie pas "sans risque".

■ La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur :

● **Impacts des techniques de gestion notamment des Instruments Financiers à Terme** : le risque lié aux techniques de gestion est le risque d'amplification des pertes du fait de recours à des instruments financiers à terme. Le profil de risque de l'OPCVM nourricier est identique à celui de l'OPCVM maître.

Les modalités de souscription et de rachat de l'OPCVM maître sont détaillées dans la rubrique "Modalités de souscription et de rachat" de son prospectus.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution de parts, frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée 3 %

Frais de sortie Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par l'OPCVM sur le dernier exercice

Frais courants 2.67 %

Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances

Commission de surperformance Néant

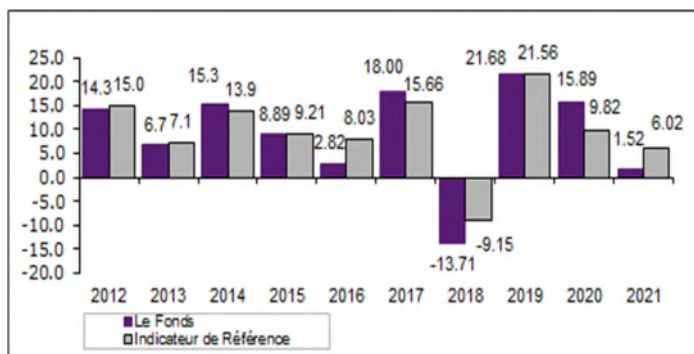
Les frais courants sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent, clos en décembre 2021. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.

Les frais courants ne comprennent pas :

- Les commissions de surperformance.
- Les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'information sur les frais, il est conseillé aux investisseurs de se reporter à la rubrique « frais » du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet www.vega-im.com

PERFORMANCES PASSES



■ Le diagramme des performances affiché ne constitue pas une indication fiable des performances futures.

■ Les performances annuelles sont calculées après déduction des frais prélevés par l'OPCVM.

■ La performance de l'OPCVM n'est pas liée à celle de l'Indicateur de Référence. Ce dernier est destiné à servir de point de comparaison.

■ **Année de création du Fonds** : 2003

■ **Devise** : Euro

INFORMATIONS PRATIQUES

■ **Dépositaire** : CACEIS Bank

■ Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles auprès de la société de gestion sur simple demande écrite à :

VEGA INVESTMENT MANAGERS – 115 rue Montmartre, CS 21818, 75080 Paris cedex 02

ou à l'adresse électronique suivante : service-clients@vega-im.com

■ **Fiscalité** : selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts peuvent être soumis à taxation. Il est conseillé à l'investisseur de se renseigner à ce sujet auprès de son conseil ou de son distributeur.

■ La valeur liquidative est disponible auprès de la société de gestion à l'adresse postale mentionnée ci-dessus et sur son site internet : www.vega-im.com

■ La responsabilité de VEGA INVESTMENT MANAGERS ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.